

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 4

Artikel: 1940-1946... : Nouvel éclairage sur les activités de l'arrondissement territorial de Genève. 3e partie
Autor: Spira, Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1940-1946...

Nouvel éclairage sur les activités de l'arrondissement territorial de Genève (3)

Sont-elles fondées les accusations d'attitudes xénophobes et d'antisémitisme, récurrentes depuis plus de cinquante ans, contre deux confédérés incorporés dans la gendarmerie d'armée: le caporal GA Fernand Demierre et le GA Louis Ferrin, ex-gendarme genevois? Ces deux hommes ne sont-ils pas des boucs émissaires? Surtout si l'on en croit des réfugiés juifs qui ont écrit au président de la Commission Bergier que, contrairement à ce que prétend le Rapport, les activités du caporal Demierre étaient très positives pour les réfugiés. Des sources, inconnues il y a peu, révèlent que le caporal Fernand Demierre travaillait pour les services de renseignement alliés et avait mis sur pied des filières qui aidaient des aviateurs alliés abattus en territoire occupés par les Allemands à rejoindre la Grande-Bretagne¹.

■ Henry Spira

Par groupes de trois ou quatre, les aviateurs-piétons alliés se rendent à Genève, soit-disant en congé. De là, après s'être annoncés partants, ils traversent la zone libre, ralliant l'Angleterre par divers chemins via Gibraltar, en bateau, sous-marin, ou plus banalement. Cette même organisation s'occupe de l'acheminement du personnel volant des forces aériennes alliées (RAF, escadrons polonais, tchèques, français et, dès 1942, ceux de l'*US Air Force*), évadés de camps de prisonniers et surtout rescapés d'avions abattus en territoires occupés par la *Wehrmacht*. Certains, surnommés «aviateurs-piétons» réussissent à atteindre le territoire suisse. Plusieurs centaines de ces aviateurs, «denrée» précieuse au cours des hostilités, ainsi que des militaires, gradés ou non, parviennent à rallier ainsi les troupes alliées, entre 1941 et 1944².

Des réfugiés logés chez Demierre

- Rudi Blatt, Néerlandais, rapatrié aux Pays-Bas en été 1942, afin d'instruire les cadres de la Résistance.
- Fabien de Cortès, Italien, né le 07.06.23, entré en Suisse par la Dôle, le 16.04.41, en compagnie de Simon Hercenberg. Ne figure pas sur les listes de réfugiés dressées par les Archives fédérales.
- Gérard François Groen, israélite néerlandais, né le 08.08.1916, entré en Suisse par Chêne-Bourg le 22.11.41. Fonctionnera durant un an et demi comme assistant au consulat des Pays-Bas à Genève (N2955).
- Alfred Moritz Hecht, israélite néerlandais, né le 05.07.1917, entré en Suisse le 24.12.41 par le Boéchet (JU), accompagné d'Eduard L. Wolff (Hecht: N2952; E. Wolff: N2985).
- Georges Hercenberg, né le 24.03.26, entrée par Porrentruy le 05.04.42 venant de Paris où son frère aîné, Simon, était allé le chercher, d'entente avec le SR suisse. Il sera ensuite placé à Cologny, chez M. et M^{me} Brunschwig. Les Archives fédérales indiquent qu'il serait arrivé par Boncourt le 05.04.44! Mais il avait obtenu un permis de séjour émis par l'arrondissement territorial de Genève (N23058).
- Eduard L. Wolff, né le 11.05.1917, arrivé en Suisse par Le Boéchet (JU), le 24.12.41 (N2985).
- Willem J. Wolff, frère d'Eduard, né le 04.05.21, arrivé en Suisse par Boncourt le 03.03.42 (N3092).

¹Première et deuxième partie, voir RMS, février et mars 2001.

²Anthoine, Roger: Aviateurs-piétons. Genève, Editions Secavia, 1997.

Extraits des mémoires manuscrits du caporal Demierre

«C'est alors que, découvrant un jour l'agent principal de l'*Intelligence Service*, je le mis carrément à l'aise en lui proposant ma collaboration. Nous mîmes sur pied un service de récupération des aviateurs britanniques tombés en France, et un réseau d'acheminement sur Gibraltar. Le chargé d'affaires tchécoslovaque pour la Suisse, J. Kopecki, qui fut après la guerre ministre de l'Information à Prague, mais fut exécuté par les Russes, lors de l'occupation de son pays par ces derniers, travaillait avec nous.

En tant qu'officier de police adjoint, j'avais les pouvoirs de me faire remettre tous les aviateurs fugitifs arrêtés à la frontière suisse. Je les mettais en rapport avec leur consulat, puis après qu'ils eussent reçu toutes les instructions nécessaires pour leur acheminement, je les logeais en attendant le jour du départ à l'hôtel de l'Union, géré par l'Armée du salut.

Là, deux fois par semaine, je prenais en voiture, trois à quatre hommes en charge vers 3 heures du matin. Je les conduisais à Gaillard où je leur faisais traverser le Foron. La patrouille de douane suisse était supprimée au préalable et, côté français, l'heure de la relève se situait à 4 heures. J'avais fabriqué des sauf-conduits émanant de la gendarmerie de Marseille. Je m'étais procuré un tampon de cette gendarmerie et un imprimeur peu curieux m'avait imprimé les formules exactes que les pandores marseillais délivraient à des internés tchèques, en guise de permission pour aller voir des parents en France. Je ne mettais à ces garçons que la formule de retour et, par conséquent, avec un nom et un prénom tchécoslovaque. Cela au cas d'un contrôle entre Annecy et Marseille. A 4 heures pile, un de mes amis, Savoyard, passait sur la route, côté France, qui domine le Foron, en poussant à la main sa bicyclette. Les hommes devaient le suivre et ils étaient amenés chez le guide qui les escortait jusqu'à Marseille, au bistrot Le Petit Poucet³.»

Un abri dans l'appartement du caporal Demierre

Au domicile de Demierre sont constamment hébergées

une demi-douzaine de personnes, en majorité israélites, certains jouant un rôle très actif en faveur du SR suisse et des SR alliés. Même Jules Moch, ancien ministre français puis résistant, ainsi que son épouse

séjournent chez Demierre. Les relations entre les divers SR deviennent de plus en plus étroits. Le 1^{er} décembre 1942, deux Français (le colonel Groussard et le lieutenant Devigny), Victor Farrell, vice-consul de Grande-Bretagne à Genève (de l'*Intelligence Service*), le capitaine Clément du «Détachement du Lac» (des services de Masson) tiennent une réunion à l'hôtel Mon-Repos à Genève. Le commandant G.H. Pourchot, attaché militaire adjoint de l'ambassade de France à Berne, résistant occulte, ainsi que le comte de Leusse, du consulat général de France à Genève, bénéficient des renseignements glanés par les hommes du SR suisse.

Par l'entremise de Demierre, les rapports entre le SR suisse et l'OSS deviennent étroits, dès l'entrée en guerre des Etats-Unis. Preuve en est l'audition, en octobre 1944 à la prison de Berne, de Raoul-Charles Grieder de Genève⁴. Il précise que Demierre, pour le compte des services secrets des Etats-Unis, donne des ordres de mission à effectuer en France occupée; ses agents pénètrent en France par l'Ajoie, et Demierre leur remet des avances en francs suisses et en francs français, fournies par ses mandants yankee, qui le tiennent en haute estime. A preuve, lorsque Demierre, en janvier 1945, décide de quitter le territoire suisse, «le passage est organisé à la

³Le manuscrit original est conservé par la descendance de Demierre.

⁴Dossier Archives fédérales, N° 02983 KERS Gerrit Jean, né en 1919, Néerlandais, échange de correspondance entre M.J.C. van Notten, consul général des Pays-Bas à Genève, et le Commandement de l'armée, Section de police, d'entente avec l'attaché militaire des Pays-Bas à Berne, le major-général van Tricht, du 9 mai 1942 et lettre de même date du caporal Demierre au premier-lieutenant Burnier.

Croix-de-Rozon. Le général américain commandant le secteur, m'attendra avec une jeep à la frontière. Kopecki me remet un ordre de mission par l'attaché militaire de Paris. Les Britanniques me fournissent un viatique en espèces et les Américains s'occupent du transport. On m'installe dans un hôtel à Saint-Julien. Le lendemain, je couche à Lyon, puis, avec mon ordre de mission en poche, je suis parti pour Paris, où j'ai pris contact avec les Tchèques et les Anglais qui m'ont fourni les papiers nécessaires, et j'ai logé quelques mois chez un copain de Fabien⁵. »

Nul n'est prophète en son pays ! Il est vraiment déplorable que toutes ces activités de Demierre en faveur de la bonne cause et des Alliés, ainsi que les nombreuses distinctions dont il fut honoré, émanant notamment du général de Gaulle, du général de Larminat, du marshall Montgomery, de l'Air Marshall Arthur Tedder de la RAF, soient restées ignorées durant plus d'un demi-siècle ! Tout cela, ainsi que les énormes facilités dont ont joui les services secrets des Alliés et de la Résistance, auraient été des arguments frappants afin de contrer les accusations gratuites et infondées, provenant d'outre-Atlantique, de collaboration active avec le III^e Reich.

Pire encore, mais sur un autre plan, on a attenté de façon outrageante à la personnalité de Fernand Demierre, ses descendants, ses proches et ses amis

⁵Demierre, *op. cit.*

⁶Un état des sources, témoignages et documentation est à disposition chez l'auteur, Henry Spira, 5, chemin de la Fauconnerie, 1228 Plan-les-Ouates.



Au parc La Grange, Genève, en été 1942. De gauche à droite : Willem et Edouard Wolff, Jaquie Recht, Simon Hercenberg, caporal Demierre, Georges Hercenberg.

en ont souffert. Quant aux membres de la Commission Bergier, leur but premier étant de faire toute la lumière sur la période de 1933 à 1945, nul doute qu'en ce qui concerne l'arrondissement territorial de Genève, leur rapport final contiendra les correctifs nécessaires, documents à l'appui.

Quant à Louis Ferrin, on lui a surtout reproché d'avoir fourni des renseignements à la résistance de Haute-Savoie, notamment sur des personnages peu reluisants ayant collaboré activement avec les Allemands et la Milice de Vichy. Craignant les représailles en août 1944, ils étaient venus chercher refuge à Genève. Avec la complicité de cheminots français, Ferrin avait également contribué à la sortie clandestine de Suisse, grâce au train reliant la gare des Eaux-Vives à celle

d'Annemasse, de diverses personnes, dont certaines désiraient rejoindre le maquis. Etant du Bouveret, il avait rendu de grands services à la résistance de Haute-Savoie, la fournissant en armes, munitions, médicaments, matériel de pansement, qu'il transportait lui-même de Genève au Bouveret. De là, ce matériel parvenait, de nuit et par le lac, à Saint-Gingolph et était remis au maquis.

Il fut dénoncé pour une livraison effectuée en avril 1944, dont le prix de gros représentait 2544 francs (un montant très important pour l'époque) et dut payer une lourde amende à l'Arrondissement des douanes à Lausanne. Egalement dans ce cas, Ferrin et ses proches ont souffert des accusations dont il a fait l'objet.⁶

H. S.